



Un groupe de cavaliers agitant un drapeau.

Mais un cri bien connu se fit entendre :

— Hou ! — ah ! — hou ! — ah ! — hou !

Chacun tressaillit.

— Le capitaine nous appelle ! Vite, enfants ! Il y a du nouveau par là.

Et il s'élança dans la direction des cris. Mais au delà de la petite clairière de l'ours, le bois devenait plus épais, la marche plus difficile. Les chasseurs ne couraient qu'en trébuchant à chaque pas... L'inquiétude était dans tous les cœurs. Y avait-il un second ours ? On découpla des chiens, Ils partirent comme des flèches et bientôt, mais à une grande distance des chasseurs, on les entendit hurler de fureur.

— C'était donc un ours?... Mais si loin !... Comment Mandrin et Fleuret étaient-ils si loin ?...

Telles étaient les questions que l'on se posait en courant.

Enfin arrivés à la lisière, la triste vérité apparut aux yeux des chasseurs consternés. Au bas du monticule, dans la vallée, vingt-cinq cavaliers de la maréchaussée, commandés par Fulchrand de Rocamour, emmenaient deux prisonniers faciles encore à reconnaître.

— Le capitaine et son lieutenant étaient pris !

— Vite ! aux armes tout le monde !... Délivrons-les ! fut le cri général.

Nous renonçons à dépeindre la rage des bandits et surtout la tristesse sombre et muette de Claude Mandrin.

Ce dernier, par droit de naissance, se trouva investi du commandement.

## XV

### LA LETTRE

Est-il nécessaire d'expliquer comment Mandrin avait été fait prisonnier ?

Au moment où retentirent les deux premiers coups de feu, les gendarmes, comptant sur l'émotion des chasseurs, s'élançèrent vers la tanière de l'ours. Le premier tireur, celui qui avant tout autre aurait affaire à l'animal, devait être Mandrin. C'était leur idée.

Mais, ô surprise ! en débouchant près des roches ils aperçurent au bord de la clairière le capitaine et son lieutenant. Ils se jetèrent sur eux, en s'efforçant tout d'abord d'étouffer leurs cris ; ils les emportèrent ainsi et les traînèrent sous bois.

Dès qu'il put dégager une de ses mains, Mandrin déchargea ses pistolets à tout hasard, pour se faire entendre des siens ; et Fleuret, avant qu'on pût le bâillonner, poussa le cri d'appel. Mais il n'y avait plus qu'à descendre le monticule boisé au bas duquel les chevaux étaient au piquet.

Fifi la Grosse-Tête, ne se possédant plus de joie, dansait autour du capitaine, comme le dogue d'un boucher autour du bœuf que celui-ci emmène. Il gloussait de tout son goître : « Mandrin ! Mandrin ! » M. de Rocamour se débarrassa de cette espèce d'homme en lui jetant un écu de six livres.

Fifi crut sa fortune faite.

Nous quitterons là les vainqueurs pour retourner près des vaincus.

Rentré au château, Claude Mandrin appela à former un conseil les plus anciens et les plus intelligents de la bande. Sans perdre de temps à d'inutiles paroles de regret, ils discutèrent la conduite qu'ils avaient à tenir.

Antoine Coquillon, un Provençal, fut d'avis de se mettre à la poursuite des gendarmes, prétendant que ces hommes étaient fatigués et n'iraient point d'une seule traite jusqu'à Grenoble. Si l'on parvenait à les rejoindre, l'issue du combat n'était pas douteuse.

Claude combattit cet avis en faisant observer que Fulchrand de Rocamour ne lâcherait pas sa proie et brûlerait plutôt la cervelle à Mandrin que de le rendre. La poursuite ferait courir au prisonnier un danger inutile.

Jacques Ferrier reprit la proposition de Coquillon, en disant qu'il fallait devancer la maréchaussée par des sentiers qui abrégèrent la route et se placer en embuscade. Il était bon tireur et se chargeait d'abattre Rocamour. La mort de celui-ci jetterait le désarroi dans la compagnie et l'on en profiterait facilement.

Un troisième, Perrinet, objecta que l'on ignorait la direction prise par la maréchaussée qui peut-être était allée rejoindre le gros de la bande à Rives pour faire parade. Dans le cas contraire, les gendarmes avaient, pour aller à Grenoble, les sentiers qui abrègent

le voyage, car pour sûr ils avaient un guide... mieux que cela : *un traître qui leur avait servi de guide et qui devait les conduire encore.*

Ces dernières paroles frappèrent le conseil.

— Oui, s'écria Claude, avec colère, je l'ai déjà pensé : c'est là trahison qui a conduit les gendarmes dans le bois. C'est bien évident ! Quelqu'un les a avertis de la chasse et les a conduits jusqu'à la clairière.

— Parbleu ! fit un bandit, qui était un des piqueurs de Mandrin, j'y suis. C'est tout simple, je connais le traître, je l'ai vu et je l'ai chassé à coups de pied ; c'est le crétin Fifi la Grosse-Tête. Il nous a suivis hier et nous a espionnés ; c'est lui !...

— Ma première balle sera pour lui, dit Claude. Mais je suis content que ce soit lui, j'avais peur que le traître fût un des nôtres et j'étais certain que nous avions été vendus.

« Enfin, je vois que l'idée d'une poursuite n'est pas pratique et qu'il faut chercher autre chose.

« C'est après-demain jour de marché à Grenoble, allons-y, et tâchons de les faire évader. Moi je connais la prison ; j'en sais le fort et le faible... Un jour de marché est très favorable ; nous aurons tous les paysans pour nous.

Plusieurs approuvèrent cette résolution. Cependant Claude réfléchissait et dit tout à coup :

— Mes amis, je crois avoir trouvé notre affaire.

L'attention fut générale.

— Voici, reprit le frère de Mandrin. Il y a à Grenoble un homme tout-puissant par sa position et sa fortune, c'est M. le vicomte de La Tourette... Eh bien ! s'il a le bonheur d'avoir pris notre capitaine, nous avons celui de posséder son fils, le chevalier Gaston !... Son fils unique !...

A ce trait de lumière, l'enthousiasme s'empara du conseil, qui répondit par des applaudissements unanimes.

Claude reprit :

— Notre conduite est toute tracée : je vais faire prévenir M. le fermier général que son fils est parmi nous, dans la montagne, et que si dans le délai de quatre jours à partir de l'heure où nous sommes il ne nous a pas rendu notre capitaine, nous lui enverrons la tête de ce pauvre chevalier.

Nouveaux applaudissements, sur lesquels la séance du conseil fut levée.

Quittant ses amis, Claude Mandrin se rendit près de Gaston.

Ce dernier, fort contrarié de la perte du capitaine, racontait à M<sup>lle</sup> de Chavailles les événements de la matinée.

— Chevalier, lui dit Claude, j'ai un léger service à vous demander.

— Tout à vous, répondit Gaston en se levant aussitôt. Que puis-je faire pour vous être agréable?

— M'écrire une lettre.

— Volontiers.

— Venez donc dans ma chambre, je vous prie, dit Claude.

Gaston le suivit.

Lorsqu'il fut dans la chambre du frère de Mandrin, ce dernier lui avança une chaise près d'un petit bureau, lui donna ce qu'il faut pour écrire et ajouta :

— Il s'agit de mon frère.

— Ah bien! j'y pensais. Vous désirez que j'écrive en sa faveur peut-être?

— Justement.

— C'est délicat, fit le chevalier.

— Oui, très délicat.

— Eh bien! voyons, à votre avis, monsieur Claude, à qui dois-je recommander le capitaine? A mon père?

— Oui, chevalier, à votre père.

— Et que lui dire?

— Voici, dit Claude, écrivez :

« Mon cher père,

« Vous n'apprendrez pas sans un vif chagrin le malheur qui m'est arrivé et le péril que je cours... »

— Comment, le péril? interrompit Gaston avec étonnement, je cours donc un péril?

— Écrivez toujours, je vous prie, monsieur.

Claude reprit sa dictée :

« Il y a deux jours, en entrant à Rives, je tombai au milieu d'une

bande considérable de faux-saulniers commandés par un nommé Louis Mandrin... Conduit devant cet homme, il eut l'impudence de me déclarer qu'il était enchanté du hasard qui lui permettait de faire ma connaissance et de posséder près de lui le fils du fermier général de Grenoble. Je dus suivre les contrebandiers dans leurs repaires.

« Enfermé dans une caverne humide et glaciale, je m'abandonnai aux plus tristes réflexions, quand un contrebandier entra et m'apprit que son capitaine venait d'être pris par vous et emmené à Grenoble.

« Il m'ordonna de vous écrire pour vous prévenir que si dans le délai de trois jours, à partir de l'heure où j'écris... »

— Hein? fit tout à coup Gaston en posant la plume. Que dites-vous? Oh! mais, ce n'est plus de jeu, cela?...

— Écrivez, reprit Claude. Ceci n'est pas un badinage. Je n'ai pas d'autre moyen de sauver mon frère que de vous prendre pour otage. Que voulez-vous, monsieur le chevalier! c'est la loi de la guerre. Entre vous et mon frère, je n'ai pas à hésiter, convenez-en.

— Et si je refuse d'écrire?

— J'écrirai pour vous et si, dans le délai de trois jours, mon frère n'est pas ici avec Pierre Fleuret, vous serez passé par les armes. Ayez la bonté d'ajouter ce que je viens de vous dire.

— Allons! dit Gaston. C'est fort ennuyeux pour moi, mais je comprends le sentiment tout naturel qui dicte votre conduite.

— N'est-ce pas? A ma place vous en feriez tout autant?

— Peut-être, répondit Gaston.

Il acheva la lettre et signa.

— Merci, merci bien, monsieur le chevalier, dit Claude; maintenant, en post-scriptum, ayez la bonté d'indiquer le lieu où se fera l'échange des prisonniers.

— Dictiez, monsieur.

Claude reprit :

— L'échange des prisonniers se fera à l'entrée de la gorge de Roquairol, du côté de l'Isère.

« Maintenant, datez le jour et l'heure.

« C'est parfait.

Lorsque la lettre fut cachetée, Gaston de La Tourette se leva et

se mit à la fenêtre. De là les montagnes offraient un coup d'œil fort pittoresque.

— Tiens, fit-il, on a ici une très belle vue.

— N'est-ce pas? répliqua Claude; et la chambre, qu'en dites-vous?

— Elle est très bien.

— Le meuble?

— Convenable.

— Voici, à côté, un grand cabinet de toilette, ajouta Claude.

Gaston y regarda; ce cabinet devait être très agréable l'été, un grand arbre venu par hasard dans le fossé offrait à la fenêtre un large bouquet de verdure.

— C'est charmant, dit Gaston.

— Eh bien! je vous cède mon logement, dit Claude. Vous serez ici mieux qu'où vous êtes et il vous paraîtra peut-être moins pénible d'être condamné à demeurer chez vous.

— Que voulez-vous dire? fit le chevalier avec vivacité.

— Veuillez encore me pardonner, monsieur le chevalier, cette mesure de rigueur qui est une précaution nécessaire, mais à partir de cette heure et pour trois jours vous êtes notre prisonnier.

— Oh! mais il faut en rabattre sur l'hospitalité de Roquairol! fit Gaston d'un air vexé.

— Ce n'est pas de notre faute, répondit Claude. N'accusez que la fatalité. Ah! si vous saviez, monsieur le chevalier, combien au contraire il nous est pénible de nous départir envers vous de notre courtoisie habituelle!...

— Ne pouvez-vous me laisser libre sur parole?

— Je le voudrais; mais je serais seul ici de mon opinion et mon autorité n'est pas assez solidement établie. D'ailleurs, nous ferons tout ce qu'il nous sera possible pour adoucir votre captivité.

## XVI

### LE CHAGRIN D'ISAURE DE CHAVAILLES

En quittant Gaston, Claude Mandrin rencontra Isaure de Chavailles.

Claude, plus âgé que Louis, d'un caractère froid et sec, n'avait

pas vu avec plaisir l'enlèvement de cette demoiselle : c'était, selon lui, une folie qui pourrait être payée cher un jour. Les caprices de Mandrin jusqu'alors s'étaient bornés à des filles d'auberge, des bonnes fortunes de grand chemin, et jamais il ne les avait introduites à son quartier général. Le beau sexe était sévèrement exclu de Roquairol pour des raisons de prudence et de discipline faciles à concevoir, et le capitaine devait tout le premier donner l'exemple du respect des conventions établies. Une seule exception avait été tolérée, c'était en faveur du vénérable disciple de saint Pierre qui gardait la porte du château. La femme Médard n'était plus d'âge à éveiller des soupçons et était une habile cuisinière.

Mandrin l'avait attachée au service particulier de M<sup>lle</sup> de Chavailles.

Cette femme qui, au sortir de la plus atroce misère, avait trouvé à Roquairol de bons gages, une vie plantureuse et paisible, était fort dévouée à Mandrin qu'elle admirait comme un génie bienfaisant.

Elle était avec M<sup>lle</sup> Isaure lorsque Claude la rencontra. Je ne sais pas ce que la bonne femme lui disait de touchant, mais le frère de Mandrin remarqua qu'elle avait les yeux gros de larmes.

Sans doute il s'agissait du jeune capitaine emmené en prison.

Claude le pensa et cette idée atténua quelque peu ses fâcheuses dispositions à l'égard de la jeune fille.

— Vous paraissez affligée, mademoiselle? lui dit-il.

— Oui, monsieur. Et comment ne le serais-je pas? C'est un grand malheur pour tout le monde que la perte de votre frère.

— Tranquillisez-vous, mademoiselle, il n'est pas perdu, et dans quelques jours il sera ici.

— Le ciel vous entende, bon monsieur Claude! fit la femme Médard, qui avait entrepris d'intéresser la Sainte Vierge aux succès du jeune capitaine.

Puis elle reprit :

— Et que pense de cela M. de La Tourette?

— M. Gaston?... mais il est aussi très affecté de ce qui nous arrive.

— Ne pourrait-il rien en faveur du capitaine?

— Si, répondit Claude en s'éloignant, et je compte beaucoup sur lui.

M<sup>lle</sup> de Chavailles, depuis deux jours, n'avait eu ni l'occasion ni le loisir de découvrir chez Mandrin quelque-une de ces grandes qualités que lui vantait la femme Médard et qui fortifient une incli-

# LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

# MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

*Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.*

*Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.*

*C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.*

*Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.*

*Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.*

*Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!*

*A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.*

*Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!*

*Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.*

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

<b>5 centimes</b> LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	<b>25 centimes</b> LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.